

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclamations, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
seul restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Juillet 1875.

Chronique générale.

La séance d'hier jeudi.

M. Thiers assiste à la séance.

Après l'adoption de deux projets de loi d'intérêt local et le vote de crédits s'appliquant aux ministères des travaux publics et des beaux-arts (crédits de 125,000 fr. applicables à la détermination de la parallaxe du soleil), une discussion s'engage sur la question de prorogation.

Le rapporteur de la commission, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, déclare tout d'abord que le gouvernement ayant fait savoir qu'il lui semblait préférable de fixer la rentrée au 4 novembre, la commission a cru s'y rallier. M. René Brice combat le premier les conclusions du rapport. Après avoir rappelé les promesses solennelles qui avaient été faites lors de la discussion de la loi Courcelles, l'orateur s'étonne qu'on puisse encore trouver des prétextes pour retarder la dissolution. Si la Chambre consentait à retarder jusqu'à l'année prochaine les élections générales, il n'y aurait pas de raison pour qu'à cette époque de nouveaux prétextes ne soient trouvés et qu'en réalité la Chambre ne s'érige en Assemblée perpétuelle. La question est bien simple : un engagement d'honneur a été pris, à vous de savoir si vous entendez y manquer.

Une sorte de convention a été passée entre nous ; nous venons aujourd'hui vous sommer de tenir vos engagements, c'est-à-dire de ne vous séparer qu'après l'épuisement complet de l'ordre du jour.

Les gauches et le centre gauche ont plusieurs fois interrompu l'orateur par de chaleureux applaudissements :

M. Giraud a prononcé quelques paroles assez mal accueillies à droite. M. Brice ayant déclaré que les ennemis seuls de la constitution demandaient la prorogation, cet honorable député a protesté en affirmant que, tout en ayant voté contre les lois constitutionnelles, il lui semblait de son devoir, aujourd'hui qu'elles ont reçu la sanction de l'Assemblée, de s'y rallier.

La discussion générale étant close, l'amendement de M. Raoul Duval, portant dissolution de l'Assemblée pour le 15 août et élections générales pour le 17 octobre, a été d'abord examinée.

Par suite proposition en ce qui concerne la dissolution, a dit M. Lepère, ayant déjà été formulée par M. Girerd, mes amis et moi aurais mauvaise grâce à voter contre.

Dans une déclaration fort nette, M. Buffet a combattu au nom du gouvernement la prise en considération.

Rappelant les précédentes déclarations de M. le vice-président du conseil, déclarations d'après lesquelles il affirmait que l'Assemblée seule était et devait rester maîtresse de fixer la date de sa séparation.

M. Picard a fait ressortir la contradiction existant avec les paroles prononcées dans la séance d'aujourd'hui.

5 heures. — Une demande de scrutin public ayant été déposée, 740 bulletins ont été trouvés dans les urnes ; 394 pour la proposition et 346 contre. Le bureau a dû faire procéder au pointage.

La proportion des chiffres ne pouvant être sensiblement modifiée, les gauches tenteront un dernier effort en proposant la date de rentrée pour le 19 août.

M. Jules Simon développera cette proposition.
5 heures 1/2. — Par télégramme : Pour l'adop-
tion, 327 voix ; contre 360.
(Correspondance dipl. européenne.)

Il faut vous tenir en garde contre tous les bruits de dissentiments dans le cabinet que l'on persiste à faire courir. MM. Dufaure et Léon Say, qu'on représente en hostilités constantes avec M. Buffet, ne méritent, à aucun degré, le rôle équivoque que les gauches veulent leur faire jouer. Le caractère de ces deux honorables ministres s'oppose aux capitulations de conscience, et nous croyons être en mesure d'affirmer qu'aucun désaccord n'existe dans le conseil des ministres. Le jour où un dissentiment quelconque éclaterait, on peut être convaincu que ces deux ministres ont assez soin de leur dignité pour ne pas attendre les objurgations de la gauche.

Les journaux et les députés de la gauche ne se préoccupent en ce moment que de la dissolution. Comme il leur est revenu que, pendant son voyage dans le Midi, M. Buffet s'est trouvé en présence d'une formidable organisation du parti radical, les républicains modérés comme les républicains avancés ont hâte d'utiliser l'outil démocratique, dans la crainte que, l'année prochaine, les comités qui fonctionnent aujourd'hui ne soient détruits soit par le gouvernement, soit par une cause imprévue.

Sur ce point, le centre gauche montre peut-être encore plus d'empressement et moins de scrupules que la gauche républicaine et l'extrême gauche. Persuadés, en effet, et non sans raison, qu'ils n'ont aucune racine dans le pays, les Marcère, les Christophle, les Ricard et les Lepetit réclament une dissolution à bref délai, afin de bénéficier des ressources que l'organisation révolutionnaire met à leur service.

On annonce la publication d'une brochure de M. Louis Blanc contre M. Gambetta, qui paraîtra dans quelques jours.

Un mot de M. Thiers qui lui est échappé dimanche dernier à propos de la séance du 15 : « M. Gambetta n'a pas mieux conduit la gauche qu'il n'aurait conduit un omnibus. »

Les ministres ont voulu savoir quels étaient les journaux des départements qui félicitaient M. Gambetta de son attitude à la séance de jeudi dernier. Le résultat du travail à ce sujet a prouvé que le nombre en était très-limité et se réduisait absolument à une dizaine de feuilles exclusivement radicales les plus foncées, tandis que tout le reste de la presse française est unanime, non-seulement à blâmer, mais à flétrir le langage du député de Paris.

Le gouvernement français vient d'envoyer dans le département des Basses-Pyrénées un commissaire spécial muni de pleins pouvoirs. Il est chargé de la plus stricte vigilance sur la frontière pour examiner les réclamations qui pourraient se produire.

Le Journal des Débats a publié la note suivante :

« Plusieurs journaux annoncent que les bureaux du ministère des finances préparent la division par séries de rentes 5 0/0, afin d'arriver à une conversion progressive. »

« Nous croyons savoir que ce bruit est inexact et que personne dans les bureaux du ministère des finances n'a été chargé de préparer un semblable travail. »

LE SULTAN DE ZANZIBAR.

Le sultan de Zanzibar est arrivé samedi soir à Paris. Depuis trois semaines, l'Angleterre, comme on sait, lui donne l'hospitalité. Ce souverain, à demi-barbare, a presque chez nous le succès du shah de Perse : il n'est donc pas sans intérêt de le présenter et de le faire connaître à nos lecteurs.

Dans les contrées africaines, ce n'est pas toujours par ordre naturel d'hérédité que l'on arrive au trône. On y parvient souvent à la suite de quelque grand service rendu au pays ou grâce à la considération qui s'attache à certaines familles depuis longtemps remarquées par des vertus peu communes. C'est à cette dernière particularité que le sultan actuel de Zanzibar doit son élévation. Son bisaïeul et son grand-père avaient été promus à la dignité d'iman ou pontife d'Oman. Son père, Saïd-Ben, avait été appelé au trône dès l'âge de quatorze ans. Il combattit, comme allié de l'Angleterre, contre les Arabes du golfe Persique, et, pour gage de satisfaction, le gouverneur des Indes lui fit remettre, en 1824, un sabre d'honneur. Mais il était surtout bien vu de l'Angleterre à cause de son empressement à entrer dans ses intentions au sujet de l'abolition de l'esclavage.

Il n'hésita pas à sacrifier à ces nouvelles idées de civilisation une partie considérable du revenu que la vente des noirs procurait à ses Etats ; il alla même jusqu'à refuser toutes les sommes d'argent que le gouvernement anglais lui offrit en compensation.

A sa mort, survenue en 1857, il ne laissait pas après lui moins de quinze fils. L'aîné lui succéda à Muscath. Mais le quatrième, nommé Mejed, s'empara du gouvernement de Zanzibar. Durant quelque temps, les frères se disputèrent le pouvoir les armes à la main. Pour trancher toutes ces difficultés de succession, l'Angleterre envoya Ben-Saïd, le sultan actuel, en exil à Bombay, sépara définitivement Muscath de Zanzibar et réussit ainsi à rétablir la paix.

Ben-Saïd, après avoir langui quelque temps aux Indes, demanda à rentrer dans son pays, en s'engageant solennellement à ne plus y fomenter aucune révolte. Il tint fidèlement sa parole et, lorsqu'arriva la mort de son frère, il lui succéda tout naturellement en 1870.

La domination du sultan de Zanzibar s'étend depuis Toongeo et le cap Delgado au sud jusqu'à Warsheec au nord. Ses Etats forment comme une étroite bande de terre qui s'allonge au bord de la mer, excepté sur un seul point où ils s'avancent à 300 milles anglais à l'intérieur. Dans cette contrée, les chefs et les soldats sont Arabes, mais toute la basse classe est composée de nègres. La plupart des marchands sont des Indiens, sujets de l'Angleterre. L'île de Zanzibar est située à peu de distance du continent. Elle a 50 milles de long sur 25 milles de large. Sa population est de 100,000 âmes, dont la

majeure partie habite la capitale. Mais, en certaines saisons, elle est considérablement augmentée par les négociants qui arrivent du centre de l'Afrique, des Indes, de Madagascar et du golfe Persique, apportant toutes sortes de denrées dans ses marchés. Il se débite du corail et de l'ivoire en quantité considérable. Sa plus grande source de revenu était, il y a quelques années, la vente des esclaves noirs.

En 1873, sir Bartle Frère se rendit à Zanzibar au nom du comité qui s'était formé en Angleterre pour obtenir l'abolition de l'esclavage. Lorsque le sultan Ben-Saïd connut l'objet de cette mission, il fit dire à sir Bartle Frère que, dans une question de cette importance, où il y allait presque de la richesse d'un immense pays, il ne pouvait, d'après sa constitution, donner une réponse positive sans consulter ses frères et les principaux chefs des Etats voisins. Après un débat qui dura quelque temps, sir Bartle Frère retourna en Angleterre satisfait d'avoir préparé les voies. L'année suivante l'amiral Cumming put, en effet, signer un traité plein de promesses pour l'avenir avec le sultan Ben-Saïd, qui s'est depuis toujours montré fidèle à ces conventions.

Le climat de Zanzibar n'est pas cité parmi les plus malsains. Toutes les plantes utiles des pays chauds y viennent en grande abondance, et les plus belles oranges ne s'y vendent pas plus de cinq francs le mille. La végétation y conserve presque en toutes saisons une fraîcheur admirable, grâce aux nombreux cours d'eau qui sillonnent l'île en tous sens et sont habilement utilisés pour la culture du riz.

Le sultan Ben-Saïd, qui vient de quitter son pays pour parcourir, pendant quelque temps, nos contrées européennes, est un homme de quarante ans. Il est de belle apparence et d'agréable figure. Comme les Arabes, il porte le turban et le burnous avec un sabre au côté. Son premier ministre, le docteur Kirk, consul général d'Angleterre à Zanzibar, quatre conseillers d'Etat, un ami, un marabout, deux secrétaires et douze domestiques nègres composent sa suite.

En Angleterre, le sultan s'est appliqué à recevoir avec beaucoup de complaisance les députations des différents comités anglais pour les missions du centre de l'Afrique et l'abolition de l'esclavage. Ses réponses ont toujours été empreintes de bon sens ; il lui est facile, d'ailleurs, de dire qu'il s'en tient au traité signé depuis peu avec l'amiral Cumming.

Ben-Saïd, parmi les curiosités de la ville de Londres, a visité la Cité. Le lord-maire l'a reçu dans tout l'attirail de gala que les Parisiens ont pu admirer lors de l'inauguration du Grand-Opéra. Tous les soirs il s'est rendu à un nouveau spectacle et, en véritable souverain, il a fait quelquefois monter le directeur dans sa loge pour le complimenter sur la manière dont la pièce avait été jouée.

On assure qu'il commence à se plaindre de la fatigue, ce qui n'est pas étonnant, n'ayant pas joui depuis son arrivée d'un seul jour de repos. Il n'est pas besoin d'avoir été à Zanzibar pour supposer que le genre de vie qu'il mène est loin de ressembler à celui auquel il est accoutumé chez lui.

Avant de quitter définitivement l'Angleterre, le sultan Ben-Saïd a tenu à visiter les grandes cités manufacturières. Il reprend la route de ses Etats en passant par Paris, Lyon et Marseille. Le public parisien peut

juger aujourd'hui par lui-même le prince auquel nos voisins de l'autre côté du détroit ont fait un si chaleureux accueil.

(Moniteur universel.)

En même temps que le sultan de Zanzibar, Paris possède en ce moment un autre grand personnage exotique :

S. A. le prince Raden-Saleh, gouverneur de l'île de Java, est arrivé à Paris, après avoir séjourné quarante-huit heures à Lyon.

Au moins celui-là trouvera à qui parler, car on sait que le javanais est très-répandu dans certains quartiers de Paris.

Voici quelques détails sur ce personnage. Nous les empruntons au *Figaro* :

Raden-Saleh n'est point un inconnu à Paris. Il y avait déjà fait en 1846 un séjour de trois ans, pendant lequel il s'était lié avec plusieurs écrivains, parmi lesquels Méry et Gautier, qu'il enchantait par ses descriptions et ses récits de l'extrême Orient. Il fréquenta en même temps l'atelier d'Horace Vernet dont il fut l'un des bons élèves.

Le prince Raden-Saleh affectionne les sujets de chasse terribles avec des lions et des panthères étudiés sur nature. En 1870, il avait envoyé de Java un de ses tableaux au Louvre, auquel il en voulait faire don. La toile est arrivée à Paris au moment de l'invasion prussienne, et s'est perdue au milieu du désarroi général. Le prince raconte cette aventure les larmes aux yeux. Il considérait cette peinture comme le meilleur morceau qu'il eût produit.

Le motif pour lequel Raden-Saleh revient à Paris est fort original. Son voyage est, à proprement parler, un voyage de noces. Il s'est marié récemment avec une charmante et toute jeune femme. Comme l'air des cours javanaises ne suffit pas à donner le ton tel qu'on l'entend au sens européen, Saleh amène sa compagne à Paris pour lui fournir les moyens d'apprendre les manières du grand monde. Le prince est lui-même un cavalier fort accompli, il parle français comme un boulevardier, et il sait à peu près toutes les langues de l'Europe, Paris et le peuple français lui avaient laissé les meilleurs souvenirs, et il l'a montré par la cordiale hospitalité qu'il a donnée à tous ceux de nos compatriotes qui l'ont visité dans sa résidence de Buitenzorg, près de Batavia.

Nous aurons certainement occasion de reparler du prince Raden-Saleh pendant son séjour dans le monde parisien.

Etranger.

AUTRICHE.

A Vienne et à Pesth, quoi qu'en disent certaines dépêches, on commence à s'inquiéter de l'insurrection de l'Herzégovine. Un feu de paille continuel à dire les optimistes. Peut-être, objectent les autres ; mais il suffit quelquefois d'un brin d'herbe pour embraser la forêt. Tout dépend du vent, et le vent paraît disposé à souffler en tempête.

Ce pronostic un peu sombre est fondé sur un fait qui ne manque pas, sans doute, d'une certaine gravité, mais dont il ne faudrait pas exagérer la portée ; nous voulons parler de l'agitation qui s'est manifestée parmi les populations slaves, non-seulement en Turquie, mais aussi dans les provinces méridionales de l'empire austro-hongrois.

Nous avons déjà dit comment les Serbes de Belgrade expriment leurs sympathies en faveur des insurgés. Or, ceux de l'Autriche sont toujours prêts à faire cause commune avec leurs frères de la Principauté, dont ils ne sont séparés que par la ligne officielle de la frontière austro-turque.

Ils se sont donc émus en apprenant que des hommes de leur race avaient levé le drapeau de l'insurrection dans les montagnes de l'Herzégovine, et cette attitude des populations pourrait, en encourageant les rebelles, étendre le champ de la lutte.

Les élections de la Skoupchtina ou Parlement serbe, qui auront lieu le mois prochain, inspirent elles-mêmes certaines appréhensions. La Principauté est déjà en pleine fièvre électorale, car les trois partis qui se disputent la prépondérance se sont mis à l'œuvre, cherchant à entraîner le peuple, chacun dans son sens.

Or, le peuple serbe est partisan de la grande idée, de la grande revanche ; et surexcité d'un côté par le mouvement herzegovinien, d'autre part par le parti radical, qui

a inscrit sur son drapeau : Guerre aux Turcs ! il pourrait se livrer à des actes de nature à compliquer la situation.

Les cabinets de Vienne et de Pesth, devant lesquels se sont ouvertes tout à coup ces perspectives et d'autres encore, ne veulent pas se laisser prendre au dépourvu. Une dépêche nous apprend que l'Autriche a dirigé des forces considérables sur ses frontières dalmates, et une lettre de Vienne annonce que la Hongrie ne tardera pas à prendre les mêmes précautions du côté de la Serbie.

Ordre a été donné, en même temps, à des troupes turques, dont nous ignorons le nombre, de marcher contre les rebelles. Nous ne saurions dire si les conditions particulières de la guerre de montagne permettent aux insurgés de tenir tête à des bataillons bien disciplinés, bien armés et pourvus d'une nombreuse artillerie.

ITALIE.

Les élections municipales continuent en Italie, et comme à Florence, comme à Venise, comme à Vérone, les cléricaux ont obtenu à Gènes la majorité. Ils ont fait passer dans cette dernière ville, qui pourtant n'a jamais passé pour ultramontaine, 37 de leurs candidats contre 23 libéraux.

On commence à s'émeouvoir beaucoup, dans la presse italienne, de ces succès inattendus du parti du Vatican. Les journaux de l'opposition en prennent prétexte pour attaquer avec violence le gouvernement. Ils expliquent les victoires obtenues par les noirs, en disant que le gouvernement a mécontenté si profondément les populations, qu'elles se sont décidées à voter contre lui avec les cléricaux.

ESPAGNE.

Le 16 juillet, deuxième anniversaire de son entrée en Espagne, S. M. le roi Charles VII a daigné adresser la lettre suivante au très-brave et très-fidèle général Lizarraga :

« Mon cher Lizarraga,

» Le 16 juillet 1873, tu m'as reçu à Zugarramurdi, pauvre de ressources, mais riche de courage et d'espérances ; deux ans se sont passés, et elles n'ont pas été trompées.

» Ta conduite a mérité qu'une récompense en perpétue les souvenirs, et ainsi je te concède pour toi et tes légitimes descendants un titre castillan, sous la dénomination de marquis de Zugarramurdi.

» Dieu te garde selon le vœu de ton très-affectionné.

» CARLOS.

» Aramayona, 16 juillet 1875. »

Nous avons parlé, à plusieurs reprises, de la réunion des libéraux espagnols rattachés à la nouvelle monarchie, et du projet de Constitution qu'ils ont élaboré pour le soumettre au futur Congrès.

La *Epoca* publie le texte de ce projet qui se compose de 87 articles. Celui qui a donné et qui donnera lieu encore aux discussions les plus passionnées, est l'article 11, ainsi conçu :

« La nation s'oblige à entretenir le culte et les ministres de la religion catholique, qui est celle de l'Etat.

» Personne ne sera inquiété en territoire espagnol pour ses opinions religieuses, ni pour l'exercice de son culte respectif, sauf le respect dû à la morale chrétienne.

» Néanmoins, aucune cérémonie ni manifestation publiques autres que celles de la religion de l'Etat ne sera permise. »

Hendaye, 20 juillet.

Officiel. — Après des marches et des contremarches toujours heureuses, le général Dorregaray est arrivé, le 13, à la vallée de Tremp (Catalogne), avec 14,000 hommes et 1,200 chevaux. Cette armée, unie déjà à celle de Savalls, livrera bientôt bataille à Martinez Campos.

Savalls, pas plus cette fois que la première, n'a perdu son artillerie devant Puycerda. La Seo de Urgel n'est point investie.

Les deux nouvelles d'un coup de pistolet tiré sur le roi Charles VII et de la blessure de Dorregaray sont de pures inventions.

Tandis que la *Epoca* affirme que don Juan, père de don Carlos, est toujours à

Paris, notre agent de la frontière vient de recevoir de lui un télégramme daté de Norwège.

Tolosa, 20 juillet.

Les confiscations des biens, les expulsions de nos familles ou amis, enfin les incendies de nos récoltes, continuent sur une grande échelle. Devant la férocité de ces mesures, les préfets de San-Sébastien, Pampelune et autres capitales ont donné leur démission, et beaucoup d'officiers alphonstistes se refusent à exécuter ces ordres barbares.

Aussi organise-t-on des bandes spéciales d'incendiaires, dont les femmes pourront faire partie et qu'on attachera à chaque division.

Les saisies comprennent les biens meubles et immeubles, les valeurs, bijoux et argenterie, même déposés à la Banque, les établissements publics, cafés, hôtels, etc., enfin les marchandises des négociants.

Une forte prime est offerte à tout dénonciateur des biens des carlistes.

Ces mesures odieuses, véritable honte du libéralisme, produisent un effet contraire à celui que se proposait le ministère de Canovas — que l'Europe a déjà nommé ministre de la Terreur.

Rien n'ébranlera notre courage. Le roi, quoique profondément indigné et attristé, veut rester le père de tous les Espagnols, et se refuse à mettre hors la loi les nombreuses familles libérales, qui vivent tranquillement sur le territoire carliste.

Les expulsions et les saisies dépassent déjà le chiffre énorme de cinq mille.

On adresse de Londres la traduction d'une correspondance publiée dans la *Pall Mall Gazette* et datée de Tolosa, 15 juillet. Nous avons à peine besoin de prévenir nos lecteurs qu'en plaçant sous leurs yeux ce document singulier, nous faisons les réserves les plus absolues sur de pareilles informations. Nous les donnons seulement pour constater un curieux mouvement d'opinion. Voilà comment en Espagne et ailleurs on apprécie la fragilité du trône alphonstine. Voilà le travail qui s'opère dans les esprits. Voilà la méfiance. On va jusqu'à de tels soupçons, et c'est un journal anglais qui accueille ces rumeurs.

On lit dans la *Pall Mall Gazette* :

« De toutes les surprises préparées par les hommes politiques de l'Espagne pour rendre les gens ahuris, la plus inattendue occupe en ce moment la cour de Tolosa. Il ne s'agit de rien moins que d'une visite prochaine de la reine Isabelle à don Carlos, à Tolosa. Le premier bruit de cette nouvelle s'est répandu dimanche dernier et, se propageant de jour en jour, il a donné lieu aux conjectures les plus extravagantes. Je suis maintenant à même de faire connaître le seul fait que j'aie pu constater comme ayant donné naissance à ces bruits.

» Il paraît que la reine Isabelle avait demandé la permission d'établir sa résidence pour la saison à Saint-Sébastien, mais qu'elle avait essuyé un refus de la part de don Alphonse, qui toutefois aurait ajouté qu'il était loisible à la reine de se rendre aux îles Baléares, où toutes les facilités seraient mises à sa disposition. Or, ces îles étant une sorte de Nouvelle-Calédonie à l'usage des personnes de distinction, la reine regarda cette proposition comme une insulte gratuite.

» Don Carlos, ayant entendu parler de l'affaire, lui écrivit pour lui offrir une villa à Zarauz et la libre circulation dans ses Etats. Elle lui répondit, le remerciant courtoisement et demandant du temps pour réfléchir. Les choses en sont là ; mais il est de fait que les comtes de Bardi et de Caserte, beaux-frères de don Carlos, ont été envoyés en mission auprès d'Isabelle, afin de prendre toutes les dispositions pour son voyage dans le cas où elle accepterait l'invitation.

» Il est bien certain que don Carlos ne se serait pas compromis de la sorte, si quelques négociations n'avaient précédé l'invitation. La supposition que l'ex-reine ayant rompu avec son fils, agit maintenant de concert avec Serrano, Sagasta et leurs amis qui sont à Madrid, occupés à conspirer, et qu'elle projette une réconciliation avec don Carlos, n'a peut-être rien de plus extravagant en soi que le fait même de l'invitation.

» Une autre solution est celle-ci, à savoir que la santé de don Alphonse est dans un état si précaire, qu'il devra bientôt succomber au genre de vie qu'il mène. Quoi qu'il

en soit, il est certain que le public prend plus d'intérêt à ces affaires qu'aux opérations militaires ; en ce qui concerne ces dernières, les carlistes reviennent à leur vieille tactique, qui consiste à éviter les batailles rangées. D'un autre côté, le gouvernement de Madrid semble évidemment convaincu qu'il joue son va-tout, et ses troupes conviennent leurs vaisseaux sous la forme des maisons isolées, des fermes, des récoltes qui se trouvent sur leur chemin.

» De Vittoria à Salvatierra, elles n'ont pas laissé debout une maison, une vigne, un épi de blé ; tandis que les carlistes, ayant appelé en ligne le ban et l'arrière-ban de leurs forces, les ont disposés de façon à pouvoir se rabattre sur Estella et à recommencer leur ancienne guerre de guérilla dans les sierras de l'Alava et de la Biscaïe. Les dépêches du gouvernement de Madrid touchant les carlistes, qui auraient été poussés de Saint-Sébastien et d'Iruya, sont tout simplement des mensonges. Il n'y a point eu d'attaque, partant point de défaite.

» Le prétendu bombardement de Motrión est également fabuleux. La Vittoria a bombardé Bermeo, et c'est tout. Mais une quantité de munitions et quelques canons ont été débarqués et sont en route pour venir dans le total des pertes des carlistes dans les différents engagements de Cantavieja et autour de Vittoria s'élève à 850 hommes, d'après les renseignements fournis au quartier-général. »

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

VII.

FÊTE DE LA SAINT-HENRI.

Pose de la première pierre du Pont de Saumur.

(Suite.)

Nous ne pouvons donner trop d'éloges à MM. les commissaires-ordonnateurs de la fête ; il était impossible de faire mieux les honneurs du bal. On a été agréablement surpris de voir la moitié de la salle métamorphosée, dans l'espace d'un jour, en un salon richement décoré de glaces, de fleurs, d'emblèmes, posés avec la plus brillante élégance ; une salle de théâtre transformée tout à coup en un des temples les plus gracieux élevés à Terpsichore. Ils ont fait preuve, dans cette occasion comme dans le dernier bal, du zèle le plus actif et du goût le plus exquis. Ils ont droit à la reconnaissance de la ville, dont ils ont été les dignes représentants, et c'est avec une vive satisfaction que nous signalons ici leurs noms.

Ce sont : MM. Bellancourt, Boilev (Henri), Calderon, Carreau, Chalopin, Dupuis aîné, Guigou-Delachau, Guillon-Cheneau, Maugras (Emile), Mayaud (Henri), Morry, Rocher-Babin, Viger-Henry.

Nous ne terminerons point cet article sans dire un mot d'un joli tableau placé au fond de la salle, au-dessus du buste de Charles X ; ce tableau représentait le duc de Bordeaux avec cette inscription au-dessous : *Au Protecteur du nouveau Pont de Saumur ; à droite, la Renommée publie l'événement remarquable, objet de la fête, et à gauche l'histoire, de son burin ineffaçable, trace ces seuls mots : Le 15 juillet 1825.*

J'allais oublier les Bonbons du duc de Bordeaux ; qu'aurait pensé de moi ce sexe aimable, auquel MM. les commissaires avaient spécialement destiné cette petite galanterie ?

A deux heures et demie, de petits sacs de dragées, placés avec art sur des plateaux à étage, et imitant des pyramides, ont été offerts aux dames seulement ; les armes de la ville avaient été imprimées d'un côté du sac, et, de l'autre, le cri, le vœu de tous les cœurs : *Vive le duc de Bordeaux !* Le bonbon du duc de Bordeaux a fait fortune, et, en quelques instants, les pyramides ont été dégarnies.

Le numéro des *Affiches de Saumur* du 20 juillet 1825 contient les lignes suivantes, qui complètent son premier article :

« Le peu de temps que nous avions pour rendre compte de la fête du 15 juillet, ne nous avait pas permis de puiser à toutes les sources les renseignements que nous aurions pu désirer ; c'est ainsi que nous avons ignoré que, si la bénédiction de la première pierre a été omise dans le procès-verbal, c'est que M^r l'Evêque d'Angers, la veille même de la cérémonie, n'avait pas donné de réponse affirmative à ce sujet ; c'est ainsi que nous avons ignoré que c'est à MM. les membres du Conseil municipal que nous devons la

première et heureuse pensée d'avoir donné pour patron à notre Pont S. A. R. le Duc de Bordeaux, pensée qui a été si bien accueillie par notre Monarque. Honneur donc à MM. les conseillers municipaux, honneur à M. le Maire, leur digne président d'avoir su, en cette occasion, si bien interpréter les sentiments de tous les Saumurois, et d'avoir ainsi établi, entre eux et le royal Prince qui doit nous gouverner un jour, un pacte inviolable de fidélité et d'amour ! (A suivre.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du Président de la République, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. LECOY (Georges), a été nommé maire de Saumur ; MM. GRATIEN (Armand) et ROSSET (Gabriel) ont été nommés adjoints.

La promulgation de la loi sur les pouvoirs publics, que nous avons publiée avant-hier, a été affichée à Saumur, comme dans toutes les communes de France.

Hier, après deux journées passées sans pluie, le ciel s'est chargé de nuages, et, à neuf heures du soir, la pluie a tombé en fortes ondées.

Ce matin, le ciel était clair, mais le baromètre a baissé et l'on peut craindre de nouvelles averses.

COURS PUBLIC ET GRATUIT D'ARBORICULTURE.

Nous rappelons que M. du Breuil, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, chargé par le ministre de l'agriculture de l'enseignement de l'arboriculture dans les départements, commencera son cours à Saumur lundi prochain 26 juillet, à 9 heures du matin, dans une des salles du Collège communal.

Les leçons théoriques seront continuées tous les jours, à la même heure, jusqu'au 9 août inclusivement.

Les leçons pratiques auront lieu les 31 juillet, 2, 5 et 7 août, à quatre heures du soir, dans les jardins qui seront ultérieurement indiqués.

Nous avons publié, dans notre numéro de lundi dernier, le programme détaillé des quinze séances consécutives.

Les artistes de l'Odéon qui viennent de faire une tournée provinciale avec la *Maitresse légitime*, et qui entre autres villes sont passés par Saumur et Angers, ne sont pas revenus à Paris les mains pleines seulement de lauriers ; ils rapportent aussi des billets de banque.

Ils étaient cinq associés : M^{lles} Léonide Lebano, Hélène Petit, MM. Masset, Valbel et Richard, ayant à leurs frais toutes les charges de l'entreprise.

Ils ont donné 24 représentations ; ils ont gagné 36,000 fr., et, après avoir soldé toutes les dépenses, ils ont eu à se partager une somme de 45,000 fr. — 3,000 fr. par tête.

Pour un mois de déplacement, c'est assez gentil.

Les Rosiers, 20 juillet 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Dimanche soir, c'était fête ici. La fanfare des Rosiers donnait un concert au profit des inondés du Midi.

Au début, l'instituteur — en l'absence universellement regrettée d'un éminent poète de la localité, récit d'une voix émue le dialogue entre Paris et Toulouse, si heureusement improvisé par M. de Bornier ; c'était bien assurément le plaidoyer le meilleur dans la circonstance.

Puis, ce fut un assaut des plus brillants entre nos musiciens et deux charmantes artistes de la contrée qui avaient bien voulu prêter leur concours à cette œuvre de bienfaisance.

La fanfare des Rosiers est trop avare de ses chants pour que nous ne saisissions pas l'occasion présente d'applaudir chaleureusement au talent réel de ses membres. Son chef nous donne un excellent exemple de ce que peuvent faire à eux seuls le dévouement et l'intelligence aidés par la bonne volonté. Aujourd'hui la fanfare qu'il dirige et qui — il faut le dire — est bien son œuvre, peut entrer dans toutes les arènes et prétendre au prix du tournoi.

Merci donc, au nom des malheureuses victimes de l'inondation, pour sa généreuse initiative.

Merci aussi aux gracieuses dames qui ont, avec l'empressement le plus dévoué, apporté à cette bonne œuvre l'appoint de leurs talents émérites, et qui, en échange des jolis bouquets qui leur ont été offerts, ont répandu, pendant toute la soirée, comme des parfums d'harmonie sous leurs doigts agiles et savants.

Merci encore à M. le maire, dont le cœur généreux et sensible a si bien secondé les efforts de l'initiateur. On a eu seulement à regretter qu'il ait cru devoir borner à quelques mots éloquentes, mais trop courts, la harangue qui a terminé la soirée.

L'exiguïté de la salle avait forcément restreint le nombre des auditeurs ; pourtant, la quêteuse — joignant à son talent musical le désir d'être utile — a recueilli, dit-on, 492 francs. C'est un beau chiffre ; il est vrai que, pour délier les bourses, la charité elle-même n'eût pas pris une figure plus séduisante.

Voilà des faits qu'il est bon de signaler chaque fois qu'ils se produisent, surtout à la malheureuse époque de divisions et de haines que nous traversons. En effet, quoi de plus propre à calmer les esprits et à cimenter l'union que ces fêtes nées de l'idée de consacrer l'argent de ses plaisirs à soulager les misères de ses frères.

Que cet exemple soit donc imité ailleurs ; nul n'aura à s'en plaindre, loin de là.

Faits divers.

LES CONCOURS ACADEMIQUES.

Les compositions du grand concours ont commencé cette semaine. De grand matin, on pouvait voir converger vers la Sorbonne de longues files de collégiens portant chacun sur l'épaule le filet traditionnel, où s'empilent au hasard les dictionnaires et les tranches de veau froid. Pour stimuler le zèle des jeunes combattants et les encourager à bien faire, l'économiste a ajouté quelques friandises au menu frugal du lycée, et par les mailles du filet, des concurrents peu sérieux, qui ne visent pas au prix d'honneur, s'efforcent d'extirper quelques cerises ou quelques rondelles de saucisson aux forts en thème absorbés par le désir de la victoire. Avant d'entrer on se mêle les uns aux autres, on cause, on échange ses impressions, on se mesure du regard, on se désigne les têtes de file du discours latin et des mathématiques. Ceux-là se tiennent sur la défensive ; ils accueillent les avances avec réserve et se défient de chaque question comme d'un piège. L'ardeur du combat brille dans la flamme concentrée de leurs yeux. Un prix au grand concours, en effet, n'est-ce pas, comme le disait un professeur, la croix d'honneur de la jeunesse.

Est-ce Charlemagne ? est-ce Louis-le-Grand ? est-ce Saint-Louis ou Fontanes qui va cette année remporter le prix d'honneur ? Grosse affaire pour les élèves ; plus grosse pour les professeurs. Pendant un mois, on en a la fièvre. Les proviseurs se réveillent la nuit en sursaut sous le poids d'affreux cauchemars, et forment le projet de séduire à prix d'or les familles des vainqueurs, pour s'assurer le triomphe l'année prochaine. Chaque institution s'efforce, *per fas et nefas*, d'avoir dans toutes ses classes, depuis la troisième jusqu'à la philosophie, ce que les cancrens appellent irrévérencieusement une *bête à concours*.

La *bête à concours* généralement ne paye pas sa pension. Quelques-uns assurent qu'on la subventionne. On l'élève à la façon de ces oies de Strasbourg avec lesquelles on fabrique le pâté de foie gras. La *bête à concours* est parquée dans sa spécialité, attachée au thème grec, clouée au discours français ou au discours latin, sans permission d'en sortir. On la bourre, on l'indigère, on la gave jusqu'à satiété, d'expressions, de tournures, de formules toutes faites. Et ainsi préparée, on l'envoie au combat.

Mais ces calculs machiavéliques sont souvent déçus de la façon la plus cruelle, et le chef de la fameuse institution Petdeloup se rappelle encore avec désespoir l'année où, après s'être armé de toutes pièces, après avoir été recruter partout les sujets les plus brillants et les plus éprouvés, alors qu'il se flattait de l'espoir d'un triomphe complet et savourait d'avance l'effet flamboyant, dans tous les journaux de Paris et de province, d'une petite annonce conçue simplement en

ces termes : « L'institution Petdeloup, si avantageusement connue des familles, vient de remporter tous les premiers prix, sans aucune exception, dans le grand concours de rhétorique, » il vit accourir en chancelant son censeur éperdu, qui s'arrachait les cheveux et lui annonça d'une voix étranglée que la maison n'avait même pas obtenu un seul accessit.

Mardi et jeudi prochains auront lieu sur la Tamise, entre Westminster et Richmond, des expériences du capitaine Boyton et de son appareil.

Il sera suivi par trente bateaux à vapeur, mis au service du public moyennant 3 shillings par personne.

Les vélocipédistes militaires en Italie.

On écrit du camp de Somma, le 8, à l'Italia militare :

« Je dois vous toucher un mot d'une petite nouveauté, je veux parler de l'usage des vélocipèdes pour le service de correspondance entre le commandant général et les chefs de corps. Les vélocipèdes vont de Gallarate à Somma et à Golasecca. Ils portent les lettres et les ordres aux camps et aux cantonnements ; ils se font remettre, des compagnies détachées, les bons de vivres et les situations journalières. Bref, ils font tout le service de correspondance pour lequel dix cavaliers par jour suffiraient à peine ; le commandement se trouve ainsi n'avoir plus besoin de détacher des escadrons des ordonnances à cheval pour le service de correspondance des régiments d'infanterie.

« Les vélocipédistes marchent avec une vitesse de 20 kilomètres à l'heure. De Gallarate à Somma, ils emploient 20 minutes sans se fatiguer. Ils font leur service avec plaisir, soit parce qu'il s'agit d'une chose nouvelle, soit parce que c'est un exercice gymnastique agréable. Si on avait de plus grandes distances à parcourir, on pourrait établir des postes intermédiaires de correspondance et le service serait mieux fait qu'avec des chevaux.

« Le général a proposé que chaque bataillon fût doté d'un vélocipède et que cette machine fût attachée au char du bataillon, de façon à pouvoir la transporter quand elle n'est pas nécessaire au service de correspondance, et la détacher avec facilité en cas de besoin. »

On lit dans le *Rappel* :

— Ah ! c'est comme ça ! s'est écrié l'agent de police Savoye ! Eh bien, attends ! je vais te dénoncer au commissaire.

Et comme il l'avait dit, il l'a fait.

— Ah ! c'est comme ça ! s'est écrié le commissaire. Eh bien, attends ! je vais te traîner devant la justice.

Et c'est pourquoi l'agent de police Savoye et le commissaire de Montélimar ont traîné devant le juge de paix du canton — un merle.

Un merle ? Oui, un merle, oiseau.

Mais il faut dire que ce merle, oiseau, était un bien grand misérable. Savez-vous ce qu'il avait fait ? Il avait... chanté la *Marseillaise* !

Où, l'agent de police Savoye passait, le 26 mai dernier, à quatre heures moins un quart du matin, devant la maison du citoyen Casimir Ville, quand il entend un merle, oui, un misérable oiseau, qui se permet de chanter « à tue-tête », non pas toute la *Marseillaise*, il n'aurait plus manqué que cela, mais le refrain.

— Oh ! oh ! se dit l'agent Savoye, tapage nocturne, bruit de nature à troubler la paix publique. Si j'arrêtais ce merle ?

Mais ce merle était dans l'intérieur de la maison, et quoique la fenêtre fût ouverte, on ne pourrait pas l'accuser de vacarme sur la voie publique. L'agent Savoye dut renoncer à l'arrestation et se contenter d'un procès-verbal.

L'agent de police Savoye ayant trouvé un commissaire digne de lui, l'affaire est venue à la justice de paix du canton de Montélimar.

Par une faiblesse que je regrette, ce n'est pas le merle en personne que l'agent et le commissaire ont cité à comparaître, c'est son maître et ami, M. Casimir Ville.

Hélas ! le commissaire avait compris l'agent, mais le juge n'a pas compris le commissaire.

J'ai sous les yeux le jugement, où il me semble que le juge se moque spirituellement de la plainte. J'en copie quelques considérants :

« Attendu qu'il résulte d'un procès-verbal dressé le 26 mai dernier, par M. le commissaire de Mon-

télimar et l'agent de police Savoye, ainsi que de la déposition du dernier, que ledit jour, à quatre heures moins le quart du matin, un merle appartenant au sieur Casimir Ville chantait à tue-tête le refrain de la *Marseillaise*, et faisait ainsi un bruit de nature à troubler le repos public ;

« Attendu que l'article 479, paragraphe 8 du code pénal, ne punit les bruits nocturnes qu'en tant qu'ils proviennent d'un fait personnel et volontaire imputé au prévenu ;

« Attendu qu'il n'est pas établi que Ville ait excité son merle à chanter, qu'il ressort même de la déposition de l'agent qu'il n'était pas à ce moment dans la pièce où se trouvait la cage ;

« Attendu qu'en chantant, le merle n'a fait que suivre sa nature ; — qu'à défaut d'un règlement local prohibitif, sa seule possession ne doit pas rendre son maître complice du bruit qu'il fait, dans le sens de l'art. 479 ;

« Qu'il n'y a pas à distinguer entre le chant naturel et le chant appris ; — que, si l'air varie, le cri poussé par l'oiseau n'est ni plus aigu, ni plus prolongé ;

« Par ces motifs, dit qu'il n'y a pas de contravention dans le fait dont il s'agit, renvoie Ville de la poursuite sans dépens. »

Et pendant que l'agent et le commissaire sortaient de l'audience avec ce que nos acteurs appellent une « veste », c'est le merle qui sifflait !

Un marchand qui a placé sa progéniture en nourrice aux environs de la ville, moyennant trente francs par mois, savon et sucre compris, recevait dimanche le télégramme suivant :

« Venez immédiatement ; notre fille est morte. »

Le père accourt, le désespoir dans l'âme, assiste à la lugubre cérémonie, paye les frais du convoi, remercie le père nourricier du fond du cœur et lui glisse deux pièces de cinq francs dans la main. Puis, les larmes dans les yeux, se dirige vers la station.

— Mais, dit enfin le père nourricier qui ne comprenait rien à cette tendresse exagérée, ce n'est pas votre fille qui est morte, c'est la nôtre.

Voici de quoi consoler les comédiens qui n'ont pas la faveur du public :

La reine Marie-Antoinette aimait à jouer la comédie ; elle avait fait construire à Trianon une salle de spectacle. Acteurs et spectateurs étaient de grands personnages.

Un jour on jouait *Annette et Lubin* : la reine, qui faisait Annette, était applaudie par tous les spectateurs, sauf un qui fit entendre un strident coup de sifflet.

Tout le monde se leva, indigné, ne sachant quel est le téméraire.

Marie-Antoinette qui l'avait vu, s'avance sur le devant de la scène, et faisant une petite révérence villageoise, dit au siffleur :

— Monsieur, si vous n'êtes pas satisfait, passez au bureau, on vous rendra votre argent.

Le roi, — car c'était lui qui avait sifflé, — se mit à rire. Puis il dit :

— C'est égal, c'est royalement mal joué.

Il nous revient, dit *Figaro*, à propos des récentes inondations, des souvenirs qui se rattachent au débordement de la Loire en 1856.

Une vieille femme habitait la rive du fleuve et couchait avec sa petite fille — une enfant de quatre ans — dans l'unique lit de l'humble cabane.

Vers le milieu de la nuit, l'aïeule se réveille en sursaut et, saisissant l'enfant endormie, elle lui administre une correction vigoureuse.

— Petite vilaine ! s'écriait-elle en frappant à coups redoublés, cela t'apprendra à.... t'oublier au lit !

Ce qu'elle avait pris pour une inconséquence c'était l'eau qui montait !

A la même époque, un batelier périt... Sa femme éplorée errait sur la berge et s'arrachait les cheveux, tandis que de hardis sauveteurs tâchaient de retrouver le cadavre du noyé.

— Quel malheur ! gémissait la veuve en se tordant les bras.

— Voyons ! la femme, lui dit un pêcheur, calmez-vous, un peu de résignation !

— De la résignation ? vous êtes bon là ! mais vous ne savez donc pas que si on ne retrouve pas le corps, je ne pourrai jamais me remarier !

Pour les articles non signés : P. GODRY

L'Univers illustré publie, cette semaine, un numéro d'un puissant intérêt. Tout d'abord, nous signalerons les planches consacrées aux terribles inondations qui viennent de dévaster les départements du Midi. On ne saurait maîtriser son émotion devant ces gravures. Voici d'abord la vue générale de Toulouse avant l'inondation; dans les planches suivantes: le pont de Tarbes détruit par le débordement de l'Adour; scènes de l'inondation à Toulouse (six gravures); soldats de la garnison travaillant au déblaiement des ruines du faubourg Saint-Cyprien; une famille sans asile, souvenir d'un village inondé. Dans les autres gravures, nous voyons: un duel à la frontière; portrait de S. Em. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon; Salon de 1875: le *Coucher des enfants*, charmant tableau de M. Léon Caille; le brigandage en Sicile; bersagliers surveillant la campagne, et interrogatoire d'un propriétaire enlevé par des brigands. — Rébus, problème d'échecs. — Ces courtes indications suffisent pour apprécier le mérite de ce beau journal et pour nous dispenser de tout éloge.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 4690. — 17 Juillet 1875.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: Mort et funérailles de l'empereur Ferdinand I^{er}; — Les inondations: le marquis d'Hautpoul; — *Un instant seul*, tableau de M. Muller; — Les fêtes de

Chinon; — Le passage de Vénus devant le Soleil: station de Nouméa; — Pose de la première pierre des écoles communales de Suresnes; — Les manœuvres militaires prussiennes. — Le Chaudron du diable, nouvelle, par M. G. de Cherville (suite). — Chronique du Sport. — Variétés: La conquête d'un nid (souvenirs d'une montagne). — Le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon. — Revue financière de la semaine. — Faits divers.

Gravures: Salon de 1875: *Un instant seul*, tableau de M. Muller. — L'empereur Ferdinand I^{er} d'Autriche décédé à Prague le 29 juin 1875; — Vienne: arrivée et transport au palais impérial du corps de l'empereur Ferdinand I^{er}, le 4 juillet. — Le marquis d'Hautpoul, mort le 24 juin en secourant les inondés. — Les inondations: Toulouse: assainissement des ruines du faubourg Saint-Cyprien. — Les nouveaux exercices de l'armée allemande. — Chinon: grande cavalcade donnée le 27 juin en l'honneur de Rabelais. — Passage de Vénus devant le Soleil (2 gravures). — S. Em. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon. — Suresnes: pose de la première pierre des écoles communales, le 4 juillet 1875. — Toulouse: pont de bateaux jeté sur la Garonne pour relier les deux rives. — Echecs. — Rébus.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et C^o, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les douze premiers fascicules sont en vente.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
publie chaque quinzaine les modèles les plus nouveaux de robes, manteaux, polonaises, costumes d'enfants, chapeaux, coiffures, lingerie, ouvrages de dames, tricots, guipures, tapisseries, crochets, etc.; avec 12 feuilles de patrons en grandeur naturelle.

Six mois: 4 fr. 50. — Un an: 8 fr.
LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
publie en outre, dans chaque livraison, une belle gravure de mode colorisée; avec les modes colorisées et les patrons en grandeur naturelle.

Six mois: 6 fr. 50. — Un an: 12 fr.
LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
publie une édition complète donnant, par an, 36 belles gravures colorisées, 12 feuilles de travaux et 48 grands patrons tout découpés en grandeur naturelle.
Trois mois: 6 fr. — Six mois: 11 fr. — Un an: 20 fr.
5, rue des Filles-Saint-Thomas (place de la Bourse), Paris.

Le troisième et dernier volume des *Premiers Livres*, par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française, vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères. Les noms de Viollet-Le-Duc, Eugène Scrive, Emile Augier, Troplong, Persigny; un portrait du roi Jérôme; une lettre sur la politique de l'Empire, qui n'a rien perdu de son actualité, en sont les principaux titres de ce nouveau volume. L'attention et la curiosité publiques.

Nous engageons nos lecteurs à voir dans nos annonces la combinaison avantageuse de son Abel PILON, de Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 — — — —
7 — 35 — — — — du soir.
Départs de Poitiers pour Saumur:
6 heures — minutes du matin.
10 — 45 — — — —
6 — 50 — — — — du soir.
Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUILLET 1875.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance décembre.	65	10	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730	»	5	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	667	50	»	7		
4 1/2 % jouiss. septembre.	95	75	»	»	Crédit Mobilier.	191	25	»	1	25	660	»	2	50		
5 % jouiss. novembre.	105	30	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	540	»	»	5	»	635	»	»	»		
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	2	Charentes, 400 fr. p. j. août.	365	»	»	»	»	OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	326	»	»	»	Est, jouissance nov.	570	»	»	2	50	Orléans.	311	»	»		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	495	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	950	»	»	5	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	307	50	»		
— 1865, 4 %.	505	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	495	»	»	»	»	Est.	307	»	»		
— 1869, 3 %.	347	50	1	»	Nord, jouissance juillet.	1175	»	»	12	50	Nord.	317	»	»		
— 1871, 3 %.	313	»	»	2	Orléans, jouissance octobre.	987	50	»	7	50	Ouest.	306	»	»		
— 1875, 4 %.	470	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	608	75	»	1	25	Midi.	306	»	»		
Banque de France, j. juillet.	3880	»	20	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»	»	»	Deux-Charentes.	280	»	»		
Comptoir d'escompte, j. août.	610	»	2	50	Compagnie parisienne du Gaz.	980	»	»	»	»	Vendée.	218	»	»		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	492	50	»	2	Société immobilière, j. janv.	30	»	»	»	»	Canal de Suez.	520	»	»		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	320	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	242	50	2	50	»						
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	890	»	»	»												

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers).
9 — 01 — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — soir.
4 — 12 — — — — express.
7 — 23 — — — — omnibus.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — express.
12 — 38 — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — —
10 — 28 — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, Le dimanche 29 août 1875, à midi.

En l'étude de M^e MÉHOUS, **UNE MAISON**

Située à Saumur, place du Petit-Thouars, n° 1, Occupée actuellement par la pension de M^{me} Bergault, avec vaste cour et bâtiments de servitudes. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. S'adresser pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire, ou à M. DUPONT-BERGAULT, qui habite la maison. (567)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire,

Le dimanche 1^{er} août 1875, à midi.

1^{re} Une **MAISON**, sise à Saumur, rue de Poitiers, n° 50, anciennement rue du Champ-de-Foire;
2^e Et une autre **MAISON**, sise aussi à Saumur, carrefour Dacier, n° 11.

On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser, pour tous renseignements: Soit à M. VINSONNEAU, au Vau-Langlais, commune de Saint-Florent; Soit à M^e MÉHOUS, notaire.

MERCERIE
FONDS DE COMMERCE
A CEDER

A Angers, au centre de la ville. Chiffre moyen: 40.000. — Bail, 6 ans. Conditions exceptionnelles. BOURJUGE, rue Lenepveu. (371)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE VENTE

AUX ENCHÈRES,

DE MEUBLES ANCIENS
ET DE CURIOSITÉ

Dans le magasin Jagot, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Le dimanche 25 juillet 1875, à une heure, et jours suivants.

Par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION SOMMAIRE.

Plusieurs coffres Henri II et Louis XIII, huit tables Louis XV et Louis XIII, lit style François I^{er}, six beaux panneaux en tapisserie d'Aubusson, chenets Louis XIII, plats, fontaines et assiettes en vieilles faïences, anciennes monnaies, vases en terre, etc., etc.

Voir les affiches pour le détail. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

COMMUNE DU THOUREIL.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune du Thoureil prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie du Thoureil, le dimanche 25 juillet 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après:

- 1^o 950 mètres courants de terrassement, à 0,70 c. l'un... 665 fr.
 - 2^o 1,012 mètres courants d'empièremment, à 2 fr. 54 c. l'un... 2,570 48
 - 3^o Travaux d'art... 304 15
 - 4^o Cylindrage... 127 51
- Total... 3,667 fr. 12

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Gennes, chez M. l'Agent-Voyer du canton de Gennes, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A LOUER

Le 24 juin 1876.

GRANDE MAISON

Cour, remise, écurie.

Sur les Ponts, rues Royale et de l'Abreuvoir, n° 2.

S'adresser à M^{me} veuve MILLOCHÉAU.

A LOUER

Pour Noël 1875,

UNE MAISON

Située à Saumur, place de la Bilange.

Occupée autrefois par M. Gilbert-Lancement.

Comprenant magasins, chambres à coucher, écurie, etc. S'adresser à M. F. GAUDAIS, rue d'Alsace, 10, Saumur. (345)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ

ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX Pour Soupes et pour Assaisonnements 4 MÉDAILLES, 5 DIPLOMES D'HONNEUR

1867, 1868, 1869, 1872, 1873 Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne

Mis hors concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT EN GROS: 30, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

ÉDITION DE LUXE.

Donnant par an 24 numéros, 2 000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures colorisées.

Paris, Département.
Un an... 6 fr. 8 fr.
Six mois... 3 50 4
Trois mois... 2 2

Paris, Département.
Un an... 15 fr. 18 fr.
Six mois... 8 fr. 10 fr.
Trois mois... 4 fr. 5 fr.



ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur. On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.
- Payables 50 francs par trimestre.
- La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.
- Vie de la très-sainte Vierge, par Le Mulier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. 25 fr.
- Prix des 2 vol.
- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
- Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.
- plus complet de tous les atlas. 90 fr.
- Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et colorées, broché. 80 fr.
- Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
- POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 800 fr.
- PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.
- BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.
- L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliographique et littéraire, pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 400 fr.
- CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr.
- MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 400 fr.
- La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Anquetin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographies de chaque des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un ouvrage marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Moschowski, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clémenti, soit 11 volumes grand format. Prix: 30 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.